

133

MAURIAC ► RIOM

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

## PÉRIODE SCOLAIRE

mercredi

vendredi

MAURIAC

L.E.P. Pompidou

12:00

17:00

MAURIAC

Lycée Marmontel

12:05

17:05

Collège du Méridien

12:10

17:10

TRIZAC

Le Bourg

12:35

17:35

VALETTE

Le Bourg

12:45

17:45

RIOM-ES-MONTAGNES

Place du Monument

12:50

17:50

## Tarification

Ticket / **1,5€**Abonnement mensuel tout public / **25€***réduction de 50 % pour les salariés bénéficiant de la prime de transport*Abonnement annuel moins de 25 ans / **150€**Abonnement annuel scolaire 1/2 pensionnaires / **120€**Abonnement annuel scolaire Internes / **75€***Gratuité / enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes*

## Conditions d'utilisation

- Les tickets à l'unité sont valables pour un voyage.
- Les allers-retours sont interdits avec un même titre de transport.
- Les correspondances sont permises, dans la limite de 2 heures.
- Les abonnements mensuels sont valables du 1<sup>er</sup> au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.
- Les abonnements annuels sont valables 12 mois.
- Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.

AUCUN SERVICE NE CIRCULE LES JOURS FÉRIÉS

133

RIOM-ES-MONTAGNES  
MAURIACLa Région  
vous transporte

© Région Urbaine de Lyon


**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

		PÉRIODE SCOLAIRE
		lundi, jeudi
RIOM-ES-MONTAGNES	Place du Monument	06:50
VALETTE	Le Bourg	07:00
TRIZAC	Le Bourg	07:10
MAURIAC	Lycée Marmontel	07:35
	Collège du Méridien	07:45
MAURIAC	L.E.P. Pompidou	07:50

**Tarifification**Ticket / **1,5€**Abonnement mensuel tout public / **25€***réduction de 50% pour les salariés bénéficiant de la prime de transport*Abonnement annuel moins de 25 ans / **150€**Abonnement annuel scolaire 1/2 pensionnaires / **120€**Abonnement annuel scolaire Internes / **75€***Gratuité / enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes***Conditions d'utilisation**

- Les tickets à l'unité sont valables pour un voyage.
- Les allers-retours sont interdits avec un même titre de transport.
- Les correspondances sont permises, dans la limite de 2 heures.
- Les abonnements mensuels sont valables du 1<sup>er</sup> au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.
- Les abonnements annuels sont valables 12 mois.
- Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.

AUCUN SERVICE NE CIRCULE LES JOURS FÉRIÉS

**RIOM-ES-MONTAGNES**

● Place du Monument

**VALETTE**

● Le Bourg

**TRIZAC**

● Le Bourg

**MAURIAC**

● Lycée Marmontel

● Collège du Méridien

● L.E.P. Pompidou

**Renseignements**Antenne régionale du Cantal : **04 26 73 33 60****www.auvergnerrhonealpes.fr****Transporteur**SAS TRANSPORTS ANDRE : **04 71 78 00 49****autocars.andre@orange.fr**